



ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT N°A2026_SG049

AUTORISATION PRÉALABLE ET PERMANENTE DES POURSUITES DONNÉES AU COMPTABLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Le Président de la Communauté de Communes Le Grand Charolais,

Vu le code général de collectivités territoriales et notamment l'article R.1617-24,

Vu le décret n°2011-2036 du 29 décembre 2011 art. 1 relatif à l'autorisation préalable des poursuites pour le recouvrement des produits locaux,

Considérant que l'article R.1617-24 du code général des collectivités territoriales pose pour principe que l'ordonnateur autorise l'exécution forcée des titres de recettes selon les modalités qu'il arrête après avoir recueilli l'avis du comptable. Cette autorisation peut être permanente ou temporaire pour tout ou partie des titres que l'ordonnateur émet,

Considérant qu'une autorisation permanente au comptable public pour effectuer ces actes, sans demander systématiquement l'autorisation de l'ordonnateur, améliorera le recouvrement des recettes de la collectivité en les rendant plus aisées,

ARRETE

Article 1^{er} : une autorisation générale et permanente est donnée au comptable public concernant les mesures d'exécution forcée.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté est adressée à

- Monsieur le Préfet, pour contrôle de la légalité ;
- Madame ou Monsieur le comptable public de la communauté de communes Le Grand Charolais ;

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publicité, devant le Tribunal administratif de Dijon (22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon CEDEX).

Article 4 : Le Président de la Communauté de communes, la Directrice Générale des Services sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera mis en ligne sur le site internet du Grand Charolais.

Fait à Paray Le Monial, le
20 avril 2026

Notifié le :

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

webdelib

ID : 071-200071884-20260422-A2026_SG049-AR